Michel Gay

Lettres ouvertes et entr'ouvertes

Micro-préface d'Yves Beauchemin

Cornelis Norbertus Gysbrechts (1630-1683),
Trompe-l'oeil : étagère avec un sablier, un rasoir et des ciseaux (1664),
collection du Musée des beaux-arts de Gand.

*Fut un temps où les Victor-Lévy Beaulieu, Andrée Ferretti et Jacques Godbout de ce monde n'hésitaient pas à se présenter sur la place publique pour exprimer leurs opinions et les défendre. Où sont-ils aujourd'hui les intellectuels qui se risquent à participer aux débats culturels, politiques, sociaux ? Sauf de rares exceptions, me semble-t-il, probablement chez elles, chez eux ou ailleurs, vissés à leur cellulaire ; curieusement [*sic*], ce sont souvent celles et ceux-là mêmes qui parlent le plus fort autour d'un café ou d'un verre de vin : qu'est-ce qu'ils en ont de très sincères et profondes convictions ! Vaut mieux toutefois éviter de leur suggérer d'exposer au grand jour leurs si essentiels* zavis ; *même en amitié, il y a des limites à ne pas franchir... Pour me consoler un peu, je me dis que mes enfants, et bientôt mes petits-enfants, sans me donner raison sur telle ou telle question, savent ou sauront reconnaître ma modeste contribution aux débats publics, aux échanges d'idées qui devraient, dans tous les secteurs, ne jamais cesser de nourrir nos sociétés.*

MG

PRÉFACE

VOICI DES LETTRES comme on voudrait en lire chaque jour dans les journaux. Elles n'ont rien à voir avec ce plâtre épais où la pensée s'englue que nous infligent trop souvent les bavards. Courtes, incisives, goguenardes, parfois même baveuses, on y entend de temps à autre un petit hennissement de joual qui assaisonne le tout de bonne humeur. Elles reposent sur une fine observation de l'actualité, sur une réflexion exigeante et elles fuient comme la peste le chiâlage continuel pratiqué par certains qui devient si rapidement insupportable. Lisez-les. Vous froncerez les sourcils avec un grand sourire.

Yves Beauchemin

LETTRES OUVERTES

Les lettres regroupées dans cette première partie ont été publiées dans le journal *Le Devoir*. La date qui apparaît est celle de la publication. Les textes présentés dans la seconde partie, « Lettres entr'ouvertes », étaient restés inédits jusqu'ici ; certains avaient été envoyés au *Devoir* qui ne les a pas retenus ; dans d'autres cas, l'auteur a choisi de ne pas chercher à les diffuser pour diverses raisons (rédaction tardive par rapport à l'actualité du sujet, incertitude quant à la formulation, autres hésitations...) ; le mois qui apparaît dans cette section est celui au cours duquel le texte a été rédigé.

Personnes, événements et sujets d'actualité qui ont occupé le devant de la scène pendant un moment s'estompent au fil du temps ; chez les plus jeunes, ils n'existent même pas en tant que souvenirs ; et leurs aînés finissent par ne plus s'y intéresser ou les oublier complètement. C'est qui ? C'était quoi ? Questions que l'on pourra se poser en parcourant ce recueil. Heureusement, grâce à l'Internet, on n'est qu'à un clic de Wikipédia ou d'autres sources qui peuvent fournir rapidement des informations et éclairer les lanternes.

Redevances minières : dignes d'un festival du rire

21 MARS 2013

Travaillant dans le milieu du livre, je vois d'ici la face d'un écrivain à qui on annoncerait que la maison d'édition lui paiera des redevances seulement si elle fait des profits avec son ouvrage ! C'est que, dans le monde de la littérature, secteur « minable » s'il en est, pensent certains, nous croyons encore que lorsque nous exploitons une chose qui ne nous appartient pas il faut la payer, que ce soit le roman d'un auteur, les comptes de téléphone et de chauffage ou les meubles dont nous avons besoin dans nos bureaux (*c'est-ti assez niaiseux !* penseront encore certains). Tout à coup ça me vient : peut-être les minières paient-elles leurs dirigeants seulement lorsqu'elles font des profits ? Merci à elles de nous annoncer cette éclairante nouvelle !

Tandis que nous y sommes : des redevances payables par les minières sur la seule base des profits prennent aujourd'hui l'allure d'une rigolade digne d'un mauvais épisode de la commission Charbonneau. On *pitche* dans les poches des patrons des grandes entreprises des centaines de milliers de dollars (des centaines de milliers ? ben, voyons ! des *millions* de dollars) en salaires, boni, actions et quoi encore. Suffit alors de *pitcher* d'autres millions dans les goussets de ces messieurs (les dames n'existent à peu près pas à ce niveau) pour diminuer d'autant les profits et (surprise !)... les redevances. Non mais, *c'est-ti pas assez fin*. Et c'est sans compter les formidables jeux comptables dont les amicales grandes sociétés d'*audit* (comme on doit dire maintenant) sont capables pour « améliorer », sur le plan fiscal, le score d'une entreprise en fin d'année. On peut au moins se consoler en se rappelant que nos gouvernements sont en mesure de serrer la vis aux chômeurs et aux assistés sociaux : *ÇA VA FAIRE, OUI, LES PROFITEURS !*

Privé et public en santé : fini, le tataouinage !

1er MAI 2013

Un peu plus de privé ici, un peu moins là. On relance régulièrement le débat sur la place du privé dans le domaine des soins de santé. Des chirurgiens qui exploitent leur *business* personnel dans un hôpital public, en escroquant ses ressources, donnent à nouveau l'occasion d'en débattre. Pour essayer d'en finir (belle utopie), je suggère qu'on offre aux citoyens responsables que nous sommes un vrai choix. Suffit, le tataouinage ! Vous croyez au privé ? Pas de problème : pour vous, ce sera privé à 100 % ; bien sûr, vous paierez 100 % ; mais, n'ayez crainte, votre assureur (privé) vous aidera. Vous préférez le public ? Ce sera public à 100 %. On choisit. Attention ! Il n'y a pas de « revenez-y », ce serait trop facile.

Le principe est simple : comme bénéficiaire (et éventuel patient), vous choisissez le système que vous préférez. Même chose pour tous ceux et celles qui travaillent, à titre de professionnels, dans le domaine de la santé (médecins, infirmières, etc.). Et pas question de chevauchement entre les deux systèmes : on choisit le public, on fait avec ; on choisit le privé, on fait avec itou.

Cette approche règle à la satisfaction des deux camps la question des PPP – les « partenariats » public-privé – dans le secteur de la santé. Du côté du privé, ce sera on ne peut plus PPP, privé-privé-privé, et du côté du public de même : public-public-public. Difficile d'être plus transparent.

Je soupçonne que les soi-disant « lucides », si friands de privé dans toutes les sphères de la société, n'apprécieront guère cette suggestion. Pourquoi ? Parce qu'ils entendent siphonner au maximum les services publics et se servir de leurs privilèges, financiers et autres, pour s'en offrir d'encore meilleurs avec leurs dollars dont ils ne savent pas toujours quoi faire. Facile, oui, pour les plus riches de s'offrir le meilleur des deux mondes.

Question : si les mieux nantis sont en mesure de sortir de l'argent de leurs poches pour se payer certains soins privés – en prétendant que ça contribue à désengorger le système public –, pourquoi ne seraient-ils pas en mesure de sortir de l'argent de leurs poches pour payer plus d'impôt ? Je prétends que ça contribuerait aussi à désengorger le système public.

[Au sujet de la « Charte des valeurs québécoises »]

27 SEPTEMBRE 2013

Le voile islamique se retrouve, symboliquement au moins, au centre des débats concernant la Charte des valeurs. Ma propre idée n'est pas encore faite au sujet du port de signes religieux dans la fonction publique. Parmi les questions que je me pose, celle-ci : où sont donc ceux et celles qui montent aux barricades pour défendre les droits et libertés des musulmanes voilées quand il s'agit de défendre les droits et libertés des musulmanes au sein même de l'islam, là où elles sont traitées comme des coreligionnaires de seconde classe et des moins que rien ? Comme s'il était illégitime de limiter les droits des femmes entre 9 et 5 dans la fonction publique, mais qu'on pouvait les bafouer à qui mieux mieux tout le reste du temps dans les mosquées... Bien sûr, s'agissant de coreligionnaires de seconde ou de troisième classe, on pourrait facilement parler, *mutatis mutandis,* des droits des catholiques et des juives.

Continuons à réfléchir

[Au sujet de la « Charte des valeurs québécoises »]

8 OCTOBRE 2013

« Il faut poursuivre le débat », propose avec raison Bernard Descôteaux dans son éditorial du 5 octobre. Le projet de Charte des valeurs québécoises divise les Québécois ? Au lieu de s'en émouvoir, ne pourrait-on pas y trouver plutôt un signe de santé démocratique ? Pourquoi faudrait-il, chaque fois que surgit au Québec une question un peu difficile, en venir rapidement à un similiconsensus en faisant semblant que tout le monde il est beau et que tout le monde il est gentil ? Tout le monde est beau et gentil, mais tout le monde n'a pas la même opinion ! Les contradictions flagrantes que contient le projet de Charte montrent à leur façon que, même au sein du gouvernement, on n'a pas réussi à harmoniser les différents points de vue.

Parmi les stratégies adoptées pour clore le débat rapido, celle-ci : faire comme si ceux et celles qui voudraient que soient interdits les signes religieux ostentatoires dans la fonction publique étaient islamophobes. Attaque insidieuse. Désolé, mais quand je vais chercher mes petits-enfants dans une garderie *familiale* et suis accueilli par une musulmane voilée, je ne ressens *aucun* malaise ; je suis *chez elle,* dans *sa* maison. Ce qui ne m'empêche pas de souhaiter que dans les centres de la petite enfance (CPE), tout comme dans les écoles, employés et enfants laissent leurs vêtements religieux au vestiaire. Il y a des lignes comme celle-là qui ne sont pas très difficiles à tracer quand on veut être cohérent.

Bien évidemment, si la cohérence est nécessaire, elle ne saurait être suffisante. La Charte des valeurs québécoises doit aussi avoir du sens, c'est-à-dire qu'elle doit s'inscrire judicieusement dans l'histoire, la culture et, autant que faire se peut, dans l'avenir de notre société, comme le souhaite le sociologue Guy Rocher. Un projet plus cohérent nous aurait permis d'en dégager plus facilement le véritable sens et, du coup, aurait forcé tous ceux et celles voulant en débattre à avancer des arguments systématiquement plus clairs et chaque fois mieux ciblés. Chose certaine, il n'est pas trop tard pour continuer, d'un côté comme de l'autre, à réfléchir.

Inconscience ou mépris ?

[Au sujet de l'indemnité de départ d'un élu]

15 janvier 2014

Selon *Le Devoir* du 10 janvier, Laurent Blanchard, ex-maire intérimaire de Montréal, « estime que son indemnité de départ est justifiée car, rappelle-t-il, les élus ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi ». Le monsieur a reçu plus de 200 000 $. C'est l'équivalent de plus de 10 ans de prestations d'assurance-emploi, sans compter qu'il n'aura pas à se plier aux tracasseries humiliantes que lui imposerait le gouvernement fédéral qui gère le programme. En cherchant un peu, je suis sûr que je réussirais à trouver un ou deux chômeurs qui accepteraient volontiers d'échanger leurs prestations d'assurance-emploi contre l'indemnité qu'a touchée celui qui n'a pas réussi à se faire réélire comme conseiller d'Hochelaga, un quartier défavorisé de Montréal.

Montréal : française en France, bilingue au Québec

16 mai 2014

Ces jours-ci, Denis Coderre, le maire de Montréal, discute francophonie à Lyon et à Paris. Pendant ce temps, l'arrondissement montréalais de Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce, qui ne sait sans doute pas quoi faire de ses surplus budgétaires, annonce que ses « alertes citoyennes » seront dorénavant bilingues. Ce qui n'est pas sans rappeler que le bulletin *Le Citoyen*, publié par le même arrondissement, est bilingue depuis belle lurette. Dans un cas comme dans l'autre, en flagrante contravention avec la Charte de la langue française. Le gouvernement de Robert Bourassa, ce *séparatisse* notoire, a fait du français la langue officielle du Québec. Depuis, combien de fois avons-nous entendu affirmer, par les uns et les autres, que le français est et doit être la langue commune des Québécois ! De toute évidence, en dehors des discours protocolaires, on n'y croit pas. Comment s'étonner ensuite que la société québécoise ait de la difficulté à bien intégrer ses immigrants et que de véritables gouffres culturels séparent des citoyens vivant pourtant à quelques pâtés de maisons les uns des autres. Le maire Coderre, qui ne sera peut-être pas très sensible à ce point de vue, pourrait au moins se demander s'il n'y aurait pas quelques économies à réaliser en appliquant tout simplement la Loi 101.

Livre : une formule qui a fait ses preuves

[Au sujet du prix unique]

2 JUILLET 2014

La ministre de la Culture, Hélène David, rejette le principe du prix unique pour les livres neufs, sous prétexte qu'il « ne règle pas la question entière des librairies agréées ». La ministre a raison : la question *entière* est plus complexe. Mais la ministre a tort de balayer du revers de la main une formule qui a fait ses preuves dans plusieurs pays. Sans compter que celle-ci rallie à peu près tous les acteurs de la chaîne du livre, sauf peut-être Renaud-Bray.

Curieusement, Renaud-Bray aime bien bénéficier des avantages de la loi québécoise du livre en vigueur depuis plus de 30 ans. Pourquoi ? Essentiellement parce que cette loi permet à Renaud-Bray de vendre des livres aux établissements publics (bibliothèques, écoles, etc.) à un prix… *unique,* c'est-à-dire au prix suggéré par l'éditeur, et en l'occurrence sans même la réduction de 5 % ou 10 % que permettrait le projet suggéré. Cherchez l'erreur. Ah, quand on veut le beurre et l'argent du beurre, et pourquoi pas le crédit du beurre…

Un rigolo que je ne connais pas, un dénommé Luc Fortin, adjoint parlementaire de la ministre, à qui l'on demandait pourquoi il était hors de question de réglementer le prix du livre, aurait répondu que c'était « pour protéger les consommateurs, notamment les moins bien nantis afin qu'ils puissent continuer à avoir accès aux livres ». De toute évidence, on a affaire là à un inculte, à un béotien comme l'aurait traité son mentor Pierre Elliott Trudeau. Je lis régulièrement 3 ou 4 livres par semaine, la plupart du temps des ouvrages parus au cours des derniers mois. Mon budget ? 0,00 $. Mon truc ? Monsieur Fortin n'en reviendra pas, mais je l'invite à diffuser la bonne nouvelle auprès de ses commettants, surtout les moins bien nantis de sa circonscription : j'emprunte des livres à la bibliothèque.

Cela dit, pour revenir à la question du prix unique, on peut aussi et surtout demander : pourquoi un gouvernement, celui du Québec ou un autre, ferait-il aujourd'hui ce que les Amazon de ce monde feront de toute évidence demain et sans se gêner ?

Les beaux bidous du docteur Bolduc

[Au sujet d'un député devenu ministre qui largue ses patients]

15 JUILLET 2014

Imaginons un petit instant que les clients, pardon, que les *patients* du docteur Yves Bolduc l'auraient payé, dans un système de santé privé, 150 $ chacun pour avoir accès à lui comme médecin de famille. Le cas échéant, même l'Institut économique de Montréal aurait exigé que le docteur rembourse ses « clients » après les avoir abandonnés comme il l'a fait de façon cavalière. Mais les beaux bidous versés en prime au docteur Bolduc étaient des dollars *publics,* n'est-ce pas ? Il ne s'agit alors que des dollars de monsieur et madame Tout-le-monde, ces *minables* qui se lèvent le matin, vont conduire les enfants à la garderie, travaillent comme des fous avant de reprendre leurs enfants et de rentrer à la maison à la fin d'une journée commencée 10 ou 12 heures plus tôt. Même pas foutus de se taper un petit deuxième boulot, du genre qui n'exigerait, par exemple, que de suivre 1000 ou 1500 patients dans l'année. Minables, je vous dis. Ce qui est bien pour les Bolduc de ce monde et les Barrette qui les défendent, c'est qu'ils peuvent puiser à deux mains dans l'argent des autres sans vergogne : d'un côté, les minables qui remplissent le trésor public avec leurs taxes et leurs impôts ne trouvent ni le temps ni l'énergie pour protester, trop occupés qu'ils sont à courir à gauche et à droite pour joindre les deux bouts ; de l'autre, qui donc parmi les amis du régime, sauf un rare Claude Castonguay qu'on s'empresse de vilipender, leur reprochera de s'en mettre plein les poches ? Le pire, c'est que le bon docteur Bolduc croit que tout cet argent lui était dû. Et il le croira d'autant plus si l'opinion publique finit par le forcer à rembourser. Quelle triste société.

Des ex-patients aux anges !

[Au sujet du même médecin député devenu ministre]

4 AOÛT 2014

Les ex-patients du docteur Bolduc doivent être aux anges ! Leur bon docteur est obligé de rembourser, tenez-vous bien, la *moitié* de ce à quoi il n'avait pas droit, rien de moins. Et, en *plusse,* le docteur concerné va donner, de sa propre poche heureusement profonde, un montant équivalent à des organismes de charité de son choix. Il ne demandera même pas de crédit d'impôt (merci aux lecteurs du *Devoir* de verser ici une larme ou deux). Au total, le ministre Bolduc aura touché, uniquement en primes, 160 000 $ auxquels se sont ajoutés ses honoraires de médecin et son salaire de député.

En oubliant un instant les citoyens qui croyaient avoir élu un député à temps plein, je me permets de suggérer qu'un médecin député de l'opposition, véritablement soucieux d'apporter sa contribution à des patients « orphelins », aurait : 1) averti ses patients dès le départ qu'il ne pourrait peut-être pas les suivre longtemps ; 2) refusé de toucher lesdites primes, compte tenu des circonstances et des honoraires de médecin qu'il percevait en plus de son salaire de député ; 3) une fois nommé ministre, avisé ses patients par téléphone ou autrement qu'il ne pouvait plus les suivre ; 4) multiplié les efforts pour que ses ex-patients trouvent un autre médecin de famille. Sans doute s'agit-il là d'un comportement trop exigeant pour certains politiciens d'aujourd'hui.

Une question toute simple

[Posée à un membre d'une commission d'enquête]

Monsieur Renaud Lachance, membre de la Commission d'enquête sur l'industrie de la construction, rappelle dans la foulée des critiques qui lui sont adressées que ses « interventions étaient peu nombreuses mais allaient droit au but et étaient toujours reliées au mandat de la commission ». Plusieurs observateurs ont en effet souligné la qualité de son travail au cours des audiences, de même que la justesse de ses questions. On a peut-être ici ou là laissé entendre que monsieur Lachance était à la solde du Parti libéral du Québec, mais ce n'était certainement pas l'impression qu'il avait donnée comme vérificateur général du Québec, pas plus que pendant les travaux de la Commission Charbonneau.

Devant les critiques qui lui sont adressées à propos de son refus de reconnaître le moindre lien direct, ou même et *surtout* indirect, entre les contributions financières des uns (firmes d'ingénieurs et autres) et l'obtention de contrats, monsieur Lachance, curieusement, ne réussit pas à se poser *à lui-même* une question toute simple, allant droit au but comme il les aime et de toute évidence reliée au mandat de la commission : pourquoi diable des firmes d'ingénieurs ou d'entrepreneurs en ceci ou en cela verseraient-elles des contributions financières à des partis politiques provinciaux et, mieux encore, pourquoi tricheraient-elles *systématiquement* (le mot est important) en usant de prête-noms ?

Le monsieur, tout heureux d'être fier, pourra se cacher derrière ses devoirs de réserve et de confidentialité pour refuser de répondre aux questions des caves dont je suis, qui ont payé ses honoraires depuis quatre ans. Merci vraiment beaucoup.

Une question du temps des Fêtes

[Au sujet des riches]

29 DÉCEMBRE 2016

La question a été posée par Almeida Garret, un auteur portugais du XIXe siècle. Elle a été relayée par José Saramago, prix Nobel de littérature 1998, qui l'a placée en exergue de son roman *Relevé de terre*. Gilles Archambault l'a citée dans sa critique de ce livre de Saramago publiée dans... *Le Devoir* du 12 décembre 2012 : « Et je demande aux économistes politiques, aux moralistes, s'ils ont déjà calculé le nombre d'individus qu'il est nécessaire de condamner à la misère, à un travail disproportionné, au découragement, à l'infantilisation, à une ignorance crapuleuse, à une détresse invincible, à la pénurie absolue pour produire un riche. » Bonne Année à tous les artisans et lecteurs du *Devoir* épris de justice sociale.

Maternelles 4 ans : le moyen pour la fin

19 FÉVRIER 2019

Comment expliquer que le gouvernement Legault fonce à toute allure vers l'implantation de maternelles 4 ans « mur à mur » ? Hypothèse. Les campagnes électorales relativement courtes et les réseaux sociaux, qui imposent des formules de communication simplifiées (lire : simplistes), forcent les partis politiques à ramener leurs programmes électoraux à quelques cris de ralliement. Mais, derrière les slogans, il y a des motivations ; dans le cas des « maternelles 4 ans » : dépister les problèmes d'apprentissage le plus tôt possible. Comme citoyens qui votons, on peut bien évidemment adhérer pleinement à cet objectif de *dépistage.* Comme citoyens gouvernés, on compte toutefois que le parti élu fera preuve de discernement et qu'il sera capable de choisir, parmi les moyens à sa disposition, ceux qui permettront d'atteindre réellement l'essentiel de l'objectif plutôt que de ressasser obstinément le slogan qui l'annonçait. Ce qui vaut pour les maternelles 4 ans vaut aussi, *mutatis mutandis,* pour l'immigration et la laïcité, notamment. Merci, monsieur le premier ministre Legault, de retourner à l'écoute attentive de vos concitoyens et, surtout, de ne pas oublier les véritables motifs qui sont, qui *devraient* être, à la source de votre action politique. Il faut distinguer les slogans de campagne électorale des éléments fondamentaux d'un véritable programme de gouvernement.

Racisme : l'occasion d'une leçon

2 MARS 2019

Les médias, dont *Le Devoir,* ont rapporté des incidents racistes survenus à Saint-Jérôme récemment. Un jeune hockeyeur a reçu des insultes à caractère xénophobe de la part de parents partisans de l'équipe adverse. Il y a des témoins. Il y a des photos. Il y a des vidéos. Espérons que le Directeur des poursuites criminelles et pénales vit dans le même monde que nous et qu'il intentera des poursuites dans les meilleurs délais. On n'en veut plus chez nous de ces *zépais*. Poursuite en règle et condamnation (rêvons en couleur !) donneraient une bien belle leçon.

Curieuse leçon d'histoire

[Au sujet de la laïcité]

12 AVRIL 2019

Le maire de Hamstead, monsieur William Steinberg, a qualifié de raciste le projet de loi 21 relatif à la laïcité de l'État, allant jusqu'à parler de « nettoyage ethnique » (« pacifique », ajoutera-t-il plus tard !). Belle leçon d'histoire pour mes enfants et mes petits-enfants qui pourront se dire que, après tout et s'ils ont bien compris monsieur Steinberg, les génocides des Juifs, des Bosniaques ou des Tutsis, entre autres, n'étaient pas si graves que ça, pas plus graves en tout cas que l'interdiction de porter des signes religieux pendant les heures de travail à l'école ou ailleurs dans la fonction publique.

Formidable jeunesse

9 MAI 2019

Les médias relatent souvent les mauvais coups de certains jeunes, tout comme ils rapportent les drames qui en frappent malheureusement d'autres. Ces « arbres » cachent une formidable forêt où pousse une jeunesse extraordinaire. Ce vendredi 3 mai, on a présenté à la Maison symphonique un concert donné par les élèves de trois écoles publiques de Montréal : l'école FACE, l'école Joseph-François-Perrault et l'école Saint-Luc. À tour de rôle, des dizaines de musiciens en herbe, des centaines en tout, ont joué et fait entendre du Tchaïkovsky, du Bizet, du Shostakovich, pour ne nommer que ces compositeurs-là. On a peine à imaginer tous les efforts et les innombrables heures de répétition qu'il y a derrière les prestations de ces élèves, qui doivent par ailleurs suivre les mêmes programmes d'études que les autres. Le croirez-vous ? Certains ne connaissaient même pas le *nom* de l'instrument qu'ils ont choisi quand ils ont commencé à l'apprivoiser au début du secondaire ! Derrière un tel concert, il y a aussi, il faut le souligner, le dévouement exceptionnel de professeurs, d'animateurs, de directions d'écoles et de parents. Le Québec n'est sans doute pas toujours assez fou de ses enfants, mais il peut être drôlement fier de ses adolescents qui se lancent à corps perdu dans l'apprentissage de la musique. Qu'on se le dise : ces jeunes-là iront loin. Et, avec eux, tout le Québec s'il le veut !

Québécois rampants

[Au sujet de la langue]

1er AVRIL 2021

« Rampants » ? Le terme paraîtra choquant, injurieux même, appliqué à des concitoyens. Mais ne serait-il pas temps de faire sortir au grand jour un des chats du sac ? En l'occurrence, celui ou celle qui se met tout de suite à parler anglais dès qu'un anglophone entre dans la pièce. On en a longtemps été là. On en est malheureusement encore là trop souvent. Ils

jurent avoir voté PQ en 1976. Ils prétendent avoir voté OUI en 1980, peut-être même en 1995 (ils en sont moins certains, oubliant où en étaient alors leurs placements en dollars canadiens). Le français est en déclin au Québec et à Montréal en particulier ? Quelle surprise ! Le plus triste dans cette histoire de « rampants », c'est que les anglophones concernés sont, dans la grande majorité des cas, tout à fait capables de s'exprimer en français ; mais, leur parlant en anglais, on les convainc du contraire et, en un sens, on les insulte. Cherchez l'erreur.

« Le » ou « du » : microcontribution au débat sur le racisme

30 SEPTEMBRE 2021

On demande au gouvernement du Québec de reconnaître « le » racisme systémique. Lorsqu'on lit ou entend des commentaires venant du Canada anglais accusant « les » Québécois d'être racistes, j'imagine que la plupart des Québécois se disent que l'accusation ne devrait être lancée qu'à « des » Québécois. Dans le même esprit, la plupart des Québécois, y compris le premier ministre Legault, devraient être capables, me semble-t-il, de reconnaître qu'il y a, en effet, « du » racisme systémique au Québec, tout comme il y en a (beaucoup plus) aux États-Unis, sans que cela fasse de tous les Américains des racistes. Ce n'est pas parce qu'il y aurait « du » racisme systémique dans tel corps policier que l'on peut affirmer que « le » racisme systémique gangrène tout le Québec. Je crains toutefois qu'il n'y ait plus beaucoup de place pour ce genre de nuance dans les débats qui se tiennent aujourd'hui ; les cris et les insultes prennent malheureusement trop souvent la place des échanges de vues.

Beaucoup de beauté

29 JANVIER 2022

Loin de moi l'idée de vouloir diminuer les difficultés, ennuis et autres complications auxquels doivent faire face les uns et les autres depuis le début de la pandémie. Je pense particulièrement aux familles qui comptent de jeunes enfants ou des ados, ou les deux !

Curieusement ou contradictoirement, si je puis dire, je crois avoir rarement apprécié autant la beauté des œuvres d'art que je suis en mesure d'encore fréquenter. Il y a la formidable Julie Nesrallah à la CBC qui nous offre trois heures de musique classique chaque matin de la semaine (oui, elle sait comment prononcer dans un français impeccable le nom de Yannick Nézet-Séguin et des autres musiciens québécois) ; à Radio-Canada, il y a Stanley Péan pour le jazz, Marie-Christine Trottier pour du classique en soirée et, pour la chanson d'ici et d'ailleurs, Monique Giroux et Claude Saucier, notamment.

La lumière n'est pas seulement « au bout du tunnel », comme dit l'autre ; on peut la voir également, ou l'entendre, chez soi ou pas très loin. La musique à la radio, certes ; mais aussi, à Montréal en tout cas, il y a des œuvres d'arts visuels à admirer dans les galeries, Simon Blais, Art mûr, au 1700 La Poste ou à la Fondation Molinari, parmi plusieurs. Mes amis me reprocheraient avec raison de ne pas mentionner les bibliothèques où je vais souvent emprunter des livres.

Et c'est sans compter les parcs qui longent la rivière des Prairies (je parle du quartier que j'habite aujourd'hui), dont l'extraordinaire parc-nature de l'Île-de-la-Visitation où me promener me console de ne pas oser aller voir un film sur grand écran, par exemple au Beaubien, ou, par-dessus tout, un spectacle à l'Agora de la danse.

Pandémie et confinement rendent-ils plus réceptifs à la beauté qui nous entoure ? C'est, dans les circonstances, la grâce que je souhaite à tous.

Caricaturistes du monde, unissez-vous !

[Au sujet de Poutine]

28 FÉVRIER 2022

Il n'y a évidemment rien de drôle dans ce qui se déroule en Ukraine. Je crois par ailleurs que les caricaturistes n'ont pas comme première mission de faire rire, mais bien de faire réfléchir. C'est pourquoi je me suis mis à rêver que les plus grands quotidiens du monde (encore) libre se mettent à publier à la une, *chaque jour,* une caricature de Poutine. Qui sait si, au bout de quelques semaines ou de quelques mois, les Russes eux-mêmes ne suggéreraient pas à leur président de quitter la scène, conscients qu'il ne sera ou n'aura été qu'une mauvaise, triste et douloureuse blague dans l'Histoire. Les caricaturistes des grands journaux pourront ensuite se tourner vers d'autres chefs d'État ; ils ne manqueront pas de sujets.

Des chiffres qui trahissent

[Au sujet du bilinguisme des Anglo-Québécois]

25 MAI 2022

Les débats sur la langue ramènent inlassablement des chiffres prétendument encourageants concernant la communauté anglophone. Il y a 10 ans, le Commissaire aux langues officielles du Canada, Graham Fraser, était tout fier de souligner dans un rapport que 60 % des Anglo-Québécois étaient bilingues. Aujourd'hui, 45 ans après l'adoption de la Loi 101, soit près de deux générations plus tard, des porte-parole de la communauté anglophone du Québec claironnent avec autant d'enthousiasme que plus des deux tiers des leurs, jusqu'à 70 % selon d'autres, sont aujourd'hui bilingues. Sans en voir l'incongruité, certains s'aventurent même à souligner que la proportion des anglophones bilingues est équivalente à celle des francophones bilingues ! Voici donc une minorité qui compte pour environ 10 % de la population et dont 3 ou 4 membres sur 10 ne sont pas capables de fonctionner dans la langue de la majorité qui est, soit dit en passant, la langue officielle du Québec ! Question de génération ? Même pas, semble-t-il. Si l'on se fie à ce qu'affirme sans gêne la Fédération des cégeps, 35 % des jeunes anglophones sont incapables de suivre des cours en français. Fut un temps où, au Québec, on se battait pour le français. On se bat maintenant pour l'anglais. Ah bon… Merci beaucoup, *thank you*.

Vélo enfin visible

2 AOÛT 2022

Immanquablement, au cours de mes marches de fin de soirée, je croise des bicyclettes que je n'aperçois qu'à la dernière seconde : aucun feu, ni avant, ni arrière, parfois un semblant de réflecteur, et souvent les cyclistes portent des vêtements foncés. Un jour, quelques bons amis installeront un vélo blanc, bien visible, là où une autre vie aura été fauchée. En prime, on pourra aller voir le cycliste au salon funéraire, pour une fois, oui, bien visible lui aussi.

LETTRES ENTR'OUVERTES

Textes inédits

Giller, le prix, et Victor-Lévy

[Au sujet du journalisme radio-canadien]

NOVEMBRE 2011

Parlant de culture, on peut dire n'importe quoi et son contraire. Ce mardi 8 novembre, la télé du Canada anglais (CBC) diffusait un gala consacré aux livres, à la littérature. On y présentait les finalistes et, éventuellement, le lauréat du Giller Prize, le « plus prestigieux » prix littéraire du Canada (cette année, une lauréate : Esi Edugyan). Le lendemain, la télé du Canada français (Radio-Canada) relayait la nouvelle en parlant du prix littéraire doté de la bourse *la plus importante* du Canada, soit 50 000 $. Bravo pour la recherche journalistique ; après tout, s'agissant de culture, on peut faire dans l'à-peu-près... Par exemple, sinon en ondes en tout cas sur son site internet, la Société Radio-Canada révèle que l'écrivain Victor-Lévy Beaulieu a reçu le Prix Gilles-Corbeil doté d'un minable 100 000 $. Mais ça se passait *in the Province of Quebec,* véritable *nowhere* quand on pense le Canada depuis Toronto ou à partir de certaines officines radio-canadiennes. Merci beaucoup. *Thank you.*

Pour en finir avec l'argent sale dans des chaussettes prétendûment propres

FÉVRIER 2013

J'aperçois à l'occasion, à la caisse de l'épicerie ou de tel autre commerce, des personnes qui ont en main des liasses de billets de 50 $ ou de 100 $. Dans chaque cas, il y a là des centaines, parfois des milliers de dollars. Pourquoi une personne qui a autant d'argent paie-t-elle comptant ? Poser la question, n'est-ce pas y répondre, comme le veut la formule ? À l'heure où corruption, collusion, travail au noir et autres fléaux du genre gangrènent littéralement notre société, ne pourrait-on pas exiger que tout paiement de 100 $ et plus soit fait avec une carte de débit ou de crédit, ce qui permettrait, au besoin, d'en retracer plus facilement l'origine et compliquerait un tantinet le blanchiment d'argent, y compris à notre casino national ? Les honnêtes citoyens à qui il arrive de temps en temps de sortir un « gros billet »

accepteraient volontiers, me semble-t-il, de se plier à une telle règle. Aux bandits et à leurs chics avocats qui monteront aux barricades au nom d'une certaine charte, ne pourrait-on pas répondre, en empruntant de nouveau une formule consacrée, qu'il s'agirait là d'une restriction raisonnable dans le cadre d'une société libre et démocratique qui veut enrayer ou, à tout le moins, combattre ce cancer ? D'ailleurs, pourquoi donc continuer à produire des billets de 100 $?

Charte de la laïcité : derrière les propos du pdg de Cogeco

JANVIER 2014

Selon Louis Audet, pdg de Cogeco, la charte de la laïcité ne serait « pas de nature à attirer chez nous les immigrants dont nous dépendons pour notre croissance économique » (*Le Devoir,* 29 janvier 2014). Est-ce que ça ne pourrait pas être le contraire, justement ? Est-ce que des personnes ou des familles entières, vivant dans certaines régions du monde où sont imposées, partout et en tout temps, des règles religieuses strictes, sur le plan vestimentaire notamment et notamment à l'égard des femmes, ne pourraient pas vouloir choisir une terre d'accueil comme celle que propose le Parti québécois ?

En suivant le raisonnement du patron de Cogeco, certains croiront qu'il souhaite attirer ici, d'abord et avant tout, une main-d'œuvre docile (par exemple des femmes soumises, à leur mari d'abord, à leur employeur ensuite – pas nécessairement dans cet ordre) et facilement exploitable.

Le pdg de Cogeco imagine-t-il vraiment que l'adoption de la charte priverait le Québec des meilleurs cerveaux de la planète et de la main-d'œuvre la plus qualifiée ? Pour tout dire, Louis Audet pense-t-il sérieusement que l'avenir du Québec passe par le port de signes ostentatoires, en particulier par les femmes, dans la fonction publique ?

À me lire ici, on pourrait en conclure que mon idée est faite pour ce qui concerne la fameuse question des signes ostentatoires. Eh bien, non. Pour éclairer ma propre lanterne, j'essaie plutôt de débusquer la logique derrière les discours des uns et des autres. Logique que je ne trouve pas toujours, ni d'un côté, ni de l'autre. Logique qui n'est pas toujours, non plus, celle qu'on pense.

L'indécence des Barrette de ce monde

[Au sujet des riches qui n'en ont jamais assez]

AVRIL 2014

Le bon docteur Gaétan Barrette trouve tout à fait normal de toucher une indemnité de départ de plus d'un million de dollars : c'est légal et ça respecte les règles en cours à la Fédération des médecins spécialistes du Québec. Fin de la discussion selon le principal « intéressé » et les Couillard et autres libéraux qui l'entourent. On se demande alors pourquoi un ouvrier, par exemple, qui devra travailler rien de moins que *toute sa sainte vie* pour toucher l'équivalent du montant en question, aurait la mauvaise idée de suggérer qu'on en discute encore un peu. Quand on croit, comme le docteur Barrette, que tout nous est dû parce qu'on le mérite et que beaucoup, ce n'est toujours pas assez, l'idée de la seule inconvenance de notre conviction ne nous effleure même pas l'esprit.

Si nous étions au cinéma, on ne parlerait pas d'indécence, mais d'obscénité pour ne pas dire de pornographie. Le docteur, lui, nous regarde froidement dans les yeux et nous demande de l'élire comme représentant du peuple à l'Assemblée nationale.

Les profiteurs ont d'autres trucs dans leurs sacs !

DÉCEMBRE 2014

Les gens du BS qui mendient, sans doute pour s'offrir des vacances dans le Sud, ont appris qu'ils doivent déclarer les dollars que leur tendent les bons samaritains au coin des rues. Il y en a au moins une qui va le payer, obligée qu'elle sera de rembourser 25 000 $, tout comme le député devenu ministre – ou est-ce le ministre redevenu député – docteur Bolduc a été contraint de le faire pour, lui aussi, avoir trop perçu d'argent public. D'où l'on voit qu'il y a quand même une justice au Québec. *Dura lex, sed lex.* Je suggère au ministre responsable de la *Loi sur l'aide [*sic*] aux personnes et aux familles* de poster des Coiteux Macoutes à la porte des Mission Bon Accueil et autres banques alimentaires (le mot « banque » aurait pourtant dû depuis longtemps éveiller les soupçons des fonctionnaires). Ils trouveront là tout plein de profiteurs qui empochent des paniers d'aliments qu'ils ne déclarent pas ou, pire, qui mangent un repas complet en faisant semblant que ça ne vaut que 2,97 $, taxes comprises.

On se moque vraiment de nous, payeurs d'impôts travaillants, honnêtes et, pour beaucoup et surtout, membres du Parti libéral du Québec.

Questions au ministre Blais

[Au sujet des familles qui manifestent devant les écoles]

SEPTEMBRE 2015

Le ministre de l'Éducation n'aime pas que des parents amènent leurs enfants manifester pour protester contre les coupures dans les écoles. On croyait que le ministre François Blais était incompétent, on sait maintenant qu'il est naïf.

Deux questions au ministre. Que font ces enfants près de leur papa en campagne électorale ou sur la scène le soir d'une victoire ? Mieux encore, les Michou d'un Jean Charest et autres épouses de politiciens libéraux défilent-elles comme de simples putes à côté de leurs maris politiciens et, si oui, c'est combien ?

Ces médecins qui nous rendent malades

[Au sujet de leur goinfrerie financière]

DÉCEMBRE 2015

Oh surprise ! La vérificatrice générale découvre que des médecins, particulièrement des médecins spécialistes, s'en mettent encore *plusse* plein les poches. Autre surprise : ha ! ha ! le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, ne voit pas de problème, affirmant qu'il n'y a « aucune perte de contrôle ».

Le ministre en question, faut-il le rappeler, est un médecin spécialiste, de même que le premier ministre, Philippe Couillard. Personnellement, je ne peux que les prendre au mot : ils n'ont, en effet, vraiment pas perdu le contrôle. Question : comment se fait-il qu'en 2015, en sortant de chez le médecin, je n'aie aucune idée du montant que la présentation de ma carte de la Régie de l'assurance maladie aura permis au médecin de déposer dans son compte de banque ? Le savoir aurait un double avantage : montrer au citoyen que ses impôts servent à quelque chose (en le retenant peut-être même de consulter inutilement) et gêner un tantinet les médecins qui voudraient facturer un peu trop. Oui mais, diront les radiologistes, neurochirurgiens et autres médecins spécialistes, nous aimons bien empocher les bidous, mais ne nous demandez pas de nous mêler de vulgaire comptabilité, surtout si elle risque de nous être défavorable. Et puis paraît-il que la facturation serait devenue à ce point compliquée que les médecins se sentiraient obligés de la confier à des entreprises « spécialisées ». Les médecins doivent être les seuls qui ne sont pas capables de facturer eux-mêmes leurs services. De toute évidence, on se moque de nous. Le ministre Barrette aurait-il l'obligeance d'offrir quelques heures de formation à ses amis ? Et si ce n'est pas suffisant, lui qui a la réponse à tout, pourrait-il assurer que soit créé rapido le petit logiciel (une *appli,* oui) dont ses copains pourraient se servir ?

Plus en haut, moins en bas

[Au sujet des riches et de l'immigration]

MARS 2016

Comment faire pour qu'il y ait toujours plus de dollars dans les poches des plus riches, par exemple les médecins, et toujours moins dans celles des plus humbles ? Facile ! On ouvre les vannes de l'immigration, sans se soucier des capacités réelles du Québec d'intégrer avec succès tout ce beau monde. Formidable poussée vers le bas sur les salaires des plus petits qui sont déjà ici, peu importe depuis quand. Et si, par hasard, dans le lot des nouveaux venus, il y a des médecins, on s'arrange pour qu'ils ne viennent pas augmenter le nombre de *nos* « très chers » médecins, tellement plus compétents que ceux qui viennent d'ailleurs. Quoi, radiologiste ? Chauffeur de taxi ne vous conviendrait-il pas mieux, cher monsieur ?

UberSanté : une appli du tonnerre !

MAI 2016

Avec quelques copains, surtout américains pour ne rien cacher, on est à développer une application mobile formidable : UberS (pour UberSanté). Dans un premier temps, on vise le marché québécois qui semble parmi les plus prometteurs. Voici un marché qui manque de ressources en santé dans lequel, paradoxalement, on retrouve un nombre important de médecins et autres professionnels de la santé venus d'ailleurs, mais jamais utilisés, notamment de France, pays qui jouit de l'une des meilleures réputations dans le domaine concerné. La formule de UberS ? Un simple clic permettra d'avoir un rendez-vous chez ou avec l'un ou l'autre des membres de notre réseau qui offrira des services de santé sur mesure : service médical (99 $), service infirmier (49 $) ; un « menu » détaillé et complet sera éventuellement mis en ligne. En outre, la géolocalisation permettra de trouver rapido la ressource la plus proche de la maison, du bureau ou d'ailleurs. Les méchantes et tristes langues diront que le siège social de notre entreprise ne sera pas situé au Québec et n'y paiera ni taxes ni impôts. On est mondial et moderne ou on ne l'est pas, que diable ! Sans compter que les docteurs-ministres Couillard et Barrette seront les premiers à se réjouir de notre initiative qui permettra de désengorger le réseau, tout en poussant vers un système à double ou triple vitesse. *Yes !*

Philippe Couillard : un sous-homme d'État

JUILLET 2016

Pour expliquer son réflexe d'avoir utilisé l'anglais après sa rencontre avec la direction de Siemens en Allemagne, Philippe Couillard n'a rien eu de mieux à dire qu'il sortait « d'une réunion avec monsieur Kaeser [chef de la direction de l'entreprise] et ça a été automatique ». Selon l'article de La Presse Canadienne [*sic*], relayé par *Le Devoir,* le premier ministre du Québec aurait affirmé ceci : « Vous avez vu, je fais toutes mes allocutions en français, mes conversations bilatérales en français. Je le fais de façon très, très assidue ». Décidément, on n'a plus l'assiduité qu'on avait.

En réalité, le triste automatisme dont parle le premier ministre du Québec est tout simplement celui du colonisé. Encore aujourd'hui, au Québec, il suffit qu'apparaisse un anglophone dans les parages pour que bon nombre de francophones fassent comme *mister* Couillard et se mettent tout à coup à l'anglais, « par automatisme » bien évidemment. Certains d'entre eux prétendent même, aussi incroyable que cela puisse paraître, avoir voté OUI, et deux fois plutôt qu'une, il y a 20 et 35 ans.

Il y a beaucoup de tristesse dans ce qui n'apparaît ici qu'un fait divers. Notamment quand on doit constater que, indépendamment des allégeances politiques ou partisanes des uns et des autres, le Québec est représenté aujourd'hui sur la scène internationale par un sous-homme d'État.

Une leçon de science po

[Au sujet des conservateurs]

JUILLET 2016

Belle leçon de science politique que ce congrès du Parti républicain cette semaine aux USA. *Moins* de gouvernement, claironnent les républicains, rappelant le discours du Parti conservateur canadien. *Moins* de gouvernement ? Pourquoi alors vouloir que le gouvernement décide si une femme peut ou non avoir recours à l'avortement ? *Moins* de gouvernement ? Pourquoi donc vouloir que le gouvernement décide quelles personnes peuvent s'unir maritalement ? *Moins* de gouvernement ? Pourquoi vouloir que le gouvernement décide si un adulte peut ou non fumer de la marijuana ? En réalité, ce que veulent le Parti républicain des USA et le Parti conservateur du Canada, c'est, essentiellement, moins de gouvernement qui n'avantage pas *leurs* valeurs.

Et si le ministre Barrette avait raison

[Au sujet de l'attentat visant Pauline Marois]

AOÛT 2016

« C'est ce qui arrive quand on brasse trop les choses », a affirmé le ministre Barrette au sujet de l'attentat commis par Richard Henry Bain le soir de la victoire du PQ et, par conséquent, de l'élection de madame Marois à titre de première première ministre du Québec en septembre 2012. Monsieur Barrette avait probablement raison, mais il aurait dû préciser qu'il parlait du Québec et que, au Québec, quand on brasse trop le pommier, les pommes tombent du mauvais côté... quand ce sont les souverainistes qui gagnent. Deux fois plutôt qu'une, à la suite de défaites historiques subies par les souverainistes en 1980 et en 1995, ceux-ci sont rentrés chez eux, chez elles, tête basse, plusieurs les larmes aux yeux, mais sans rouspéter et sans contester, même si, à la vue du prétendu taux de participation au référendum de 1995 (93,5 %, comme si ça se pouvait !), il était évident que les fédéralistes avaient *volé* – je pèse mon mot – leur victoire. Dans les deux cas : aucune violence, personne du camp souverainiste, ex-felquiste ou non, malade ou non, faisant ou laissant entendre qu'il allait faire l'ombre d'un geste malheureux. Je n'ose même pas imaginer ce qui serait arrivé si le référendum de 1980 ou celui de 1995 avait été gagné par le camp des souverainistes.

1700 La Poste : un centre d'art exceptionnel

AVRIL 2017

Il faut espérer que les amateurs d'art ne seront pas influencés par la critique de l'exposition en cours à La Poste publiée dans *Le Devoir* (22-23 avril). Le 1700 La Poste, situé rue Notre-Dame Ouest à Montréal, est un lieu d'exposition extraordinaire. Ancien bureau de poste comme son nom l'indique, il a été réaménagé par feu l'architecte Luc Laporte à qui l'on doit, notamment, de fameux restaurants (L'Express, Leméac, Laloux) ou encore la Société des arts technologiques. À lui seul, le bâtiment mérite le détour. Depuis 2013, on y présente des expositions avec un soin dont seuls des musées peuvent parfois faire preuve. Avec la Fondation Molinari, DHC/Art et le Centre Phi, 1700 La Poste fait partie d'un quatuor de lieux d'exposition dont les Montréalais doivent s'enorgueillir et, surtout, qu'ils doivent visiter ! On peut bien ne pas aimer tous les artistes qui ont été présentés à La Poste, mais comment ne pas reconnaître les qualités des Marc Garneau, Vladimir Velickovic et Louis-Pierre Bougie, pour ne nommer que ceux-là. Jérôme Delgado, le critique du *Devoir,* reproche à La Poste et à sa fondatrice, mécène et directrice, de ne pas avoir de véritable « programme ». Il ne passerait pas par l'esprit du critique que l'éclectisme peut être un principe directeur intéressant et fécond. Non, le critique se permet plutôt des remarques teintées de mépris. Le bâtiment ne compte que trois espaces d'exposition : le rez-de-chaussée, une mezzanine et le sous-sol. Alors, faut-il vraiment s'étonner que l'un des trois artistes d'une exposition collective soit « envoyé au sous-sol », pour employer le terme dédaigneux de Delgado ? À ce rythme, pourquoi ne pas dénoncer que La Poste ait carrément *mis à la porte* Jean-

Pierre Morin, un des artistes pourtant déjà exposés, étant donné qu'une de ses sculptures se retrouve maintenant en permanence *dehors,* sur le palier...

Festival des films du monde : cet homme qui n'aime plus que lui-même

AOÛT 2017

Imaginons un cinéaste venu de loin, « invité » par le Festival des films du monde (FFM) qui a dû payer son billet d'avion et à qui on a peut-être suggéré de se louer une chambre sur Airbnb. Le cinéaste est venu, fier qu'on s'intéresse à son travail. Il ne vit pas dans les Los Angeles, New York ou autre grande ville où se monnaie aujourd'hui le 7e art. Dans les bureaux du FFM, on n'a pas pu lui dire tout de suite où ni quand son film serait présenté. Peut-être dans la ville de Côte-Saint-Luc, a lancé un journaliste qui patientait à ses côtés pour obtenir l'horaire des projections le jour de l'ouverture du festival. Côte-Saint-Luc ? Le Canada est un grand pays ; est-ce que je devrai acheter un autre billet d'avion, s'est demandé le réalisateur « invité » ? Quelques projections de son film auront probablement lieu, chaque fois devant une poignée de spectateurs, peut-être même devant une salle vide. Autant d'insultes à l'égard de ce cinéaste et, en même temps, l'expression du parfait mépris que le fondateur du FFM, sans s'en rendre compte, témoigne désormais à l'endroit du cinéma et de ceux et celles qui le font. Le FFM est devenu, aussi bien pour les artisans du cinéma que pour les cinéphiles et la ville de Montréal, un véritable désastre (malheureusement annoncé). Une seule explication vient à l'esprit : celui-là même qui a créé, il y a 40 ans, puis longtemps maintenu à Montréal, à force d'une formidable ténacité, un événement original, populaire, riche et sympathique consacré au 7e art, ne s'intéresse plus qu'à lui-même.

Slàvafaire !

[Au sujet de « l'appropriation culturelle »]

JUIN 2018

Quoi ? Des chanteuses-actrices « blanches » qui osent chanter et jouer les « noires » au théâtre ? Assez, c'est assez ! Qu'on en finisse avec ces hétéros qui jouent les homosexuels (et vice versa), ces soi-disant sains d'esprit qui se font passer pour des autistes ou autres handicapés, ces indépendantistes qui jouent dans des longs-métrages financés par l'Office national du film du Canada ! On veut du *plusse* que vrai, du totalement authentique. On veut la vraiment vraie vie. Et on exige que le Théâtre du Nouveau Monde et ses semblables remplacent leurs prochaines productions par des projections de bulletins de nouvelles, suivies de discussions animées conjointement par Manon Massé et Gabriel Nadeau-Dubois, Mélanie Joly et Justin Trudeau.

Vous avez vraiment parlé du « vivre-ensemble » ?

DÉCEMBRE 2019

Montréal, jour de Noël : une autre femme est assassinée par son conjoint. Le « vivre-ensemble », répètent en chœur les uns et les autres. Il suffit

pourtant d'entrer dans une église, une mosquée ou une synagogue pour constater la place mesquine réservée aux femmes sous l'empire des trois grandes religions monothéistes. Ces uns-ci et ces autres-là voudraient que nous reconnaissions, dans la rue, à l'école et où encore, *l'égalité* – vous avez bien lu – des hommes, des femmes, de tous, de toutes. On se moque de nous. Surtout : on se moque d'elles, de nos mères, de nos conjointes, de nos filles. On s'étonnera ensuite que, chaque jour, des femmes soient victimes des plus graves violences. Dans ce coin du monde où nous vivons, privilégié à plusieurs points de vue, est-il possible d'espérer qu'un jour nos petites-filles – oui, c'est un grand-papa qui témoigne ici – pourront se sentir en sécurité près des hommes qu'elles côtoieront ? C'est en tout cas la grâce que de tout cœur je leur souhaite à la veille de la nouvelle décennie qui s'annonce.

Super #MeToo !

FÉVRIER 2020

Le Super Bowl est l'un des spectacles de télévision les plus regardés au monde. Cette année, à la mi-temps, on mettait en « vedette » Jennifer Lopez et Shakira. Tandis qu'un certain Harvey Weinstein subit son procès en ce moment même, dans la foulée des #MeToo, et sans parler de nombreuses autres causes d'agressions (jusqu'à des meurtres près de chez nous), comment expliquer que les télévisions diffusent encore aujourd'hui des images qui laissent croire que les femmes ne sont essentiellement que leur corps et qu'elles n'ont que cela à offrir ? Surtout, comment expliquer que Jennifer Lopez, Shakira et consorts continuent de jouer ce jeu ?

Visite à la *UQAM Galery*

FÉVRIER 2020

À la Galerie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), on présente en ce moment deux expositions : *Let's get you pregnant !* et *These rooms of earth and stones.* Deux titres anglais dont on ne donne pas la traduction française. Faut-il rappeler que l'UQAM est une université d'État et, en l'occurrence, de l'État québécois, officiellement de langue française ? Dans un musée ou une galerie, que les titres originaux des expositions ou des œuvres présentées soient anglais ne me pose aucun problème. Ce qui m'en pose un à Montréal, c'est de ne pas avoir droit à une version française, entre parenthèses ou autrement présentée. Est-il nécessaire d'expliquer à Louise Déry, directrice de la Galerie de l'UQAM depuis longtemps, que le titre facilite le rapport du visiteur à l'exposition ou à l'œuvre... Assez curieusement [*sic*], les titres français qui figurent sur les cartels de l'exposition *These rooms of earth and stones* sont traduits en anglais sur les cartels anglais, mais les titres anglais restent en anglais sur la version française des cartels. Suggestion pour madame Déry et ses collègues de la Galerie de l'UQAM : un stage à la Galerie Leonard et Bina Ellen de l'Université Concordia où l'on sait mieux faire les choses sur ce plan.

Silence à droite

[Au sujet des conservateurs pendant une crise]

AVRIL 2020

Mais où sont donc passés les Maxime Bernier de ce monde depuis l'arrivée au Québec de la COVID-19 ? Comment expliquer qu'on n'entende plus ceux et celles qui sont d'habitude au front pour exiger que les gouvernements soient réduits à leur plus simple et, si possible, insignifiante expression, laissant la glorieuse entreprise privée faire tout le travail ? Comme si nous ne savions pas que ce n'est pas tant le travail que recherche l'entreprise privée, mais les dollars, suivant la recette éprouvée : privatiser les profits et socialiser les pertes. D'où sans doute ce silence assourdissant par les temps qui courent.

Ici et là, des leçons commencent à surgir du drame dans lequel nous plonge la COVID-19. De hauts dirigeants d'entreprises renoncent, par exemple, à 20 % de leur salaire, reconnaissant peut-être par là l'écart indécent entre leurs revenus et celui de leurs employés les moins bien payés sans lesquels, pourtant, leur entreprise ne pourrait pas fonctionner. Des patrons de manufactures réorientent leur production pour soutenir les hôpitaux et leur personnel. Le bénévolat se multiplie, toutes classes sociales confondues. De quoi nous encourager un peu en attendant... un nouveau texte de l'Institut économique de Montréal qui nous éclairera sur les bienfaits des formidables forces du marché.

Une simple question

[Au sujet du mot en « N »]

OCTOBRE 2020

Je signale à ma petite-fille qu'il ne faut pas utiliser le mot en « N ». « Quel mot ? », me demande-t-elle. Euh... Question au recteur de l'Université d'Ottawa : je lui dis ou je ne lui dis pas ?

Question à l'artiste René Derouin

[Au sujet de l'écologie]

NOVEMBRE 2021

Depuis 25 ans, on louange régulièrement René Derouin en qualifiant de geste fort, ou d'affranchissement selon l'expression d'Odile Tremblay du *Devoir,* le « largage dans le fleuve Saint-Laurent d'une grande partie de l'œuvre *Migrations,* créant ainsi un musée imaginaire » (citation extraite du site de l'artiste). Derouin, qui a lancé dans le Saint-Laurent 19 000 pièces de céramique, pourrait-il nous dire ce que les non-artistes, les non-vedettes et autres moins-que-rien pourraient, selon lui, jeter dans le fleuve comme traces de leur propre vie ou passage sur cette Terre et en quelle quantité ? La qualité générale du travail d'un artiste, aussi remarquable soit-elle, ne devrait pas empêcher que l'on pointe de graves erreurs de parcours.

Immersion au Musée d'art contemporain de Montréal

AOÛT 2022

Le Musée d'art contemporain de Montréal (MACM)

présente, selon ce qu'il clame, une exposition – ici : *roulement de tambour* – « immersive ». Imaginez rien qu'un peu : essentiellement, quatre vidéos projetées dans autant de salles. Dans l'une d'elles, la banquette, matelassée, peut accueillir jusqu'à cinq visiteurs s'ils se tassent un peu ; tout pour plaire à un public curieux. Farce à part, si c'est possible en la circonstance : on ne peut plus aller au MACM pour admirer des peintures, des dessins, des gravures ou des sculptures. Régulièrement, on nous invite à ne visionner que des vidéos que nous pourrions regarder chez nous. Dans ce musée, une vidéo devient, comme par enchantement, une installation, rien de moins ; suffit de mettre pas loin un doigt en résine qui sort d'un mur ou un vieux climatiseur surplombant une plante desséchée. Je signale, pour ceux et celles qui s'intéressent à Mika Rottenberg, l'artiste à qui l'on doit les œuvres présentées cette fois, qu'on peut les voir sur YouTube dans le confort tout à fait *immersif* de notre propre salon.

Lettres ouvertes et entre'ouvertes
est un recueil de textes de Michel Gay
parus dans le journal *Le Devoir,*
à Montréal, ou sinon inédits.

ISBN : 978-2-89816-865-9
© Michel Gay et Vertiges éditeur, 2022

Dépôt légal – BAnQ et BAC : quatrième trimestre 2022

– 1 866e lecturiel –

Lecturiels

www.lecturiels.org